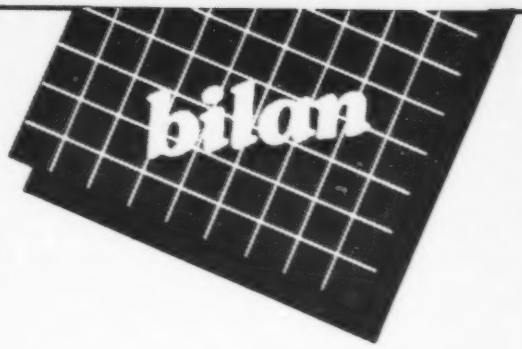

RÉPARTITION ET SUPERFICIE DES RAVAGES DE CERFS AU QUÉBEC

par
François Potvin
François Duchesneau

Octobre 1987

Québec

88-04806/

Direction de la gestion des espèces et des habitats

RÉPARTITION ET SUPERFICIE DES RAVAGES DE CERFS AU QUÉBEC

François Potvin et François Duchesneau

Direction générale de la ressource faunique
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Québec
Octobre 1987

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3e trimestre 1987
ISBN: 2-550-18141-7

RÉSUMÉ

Pour l'ensemble du Québec, un total de 834 ravages (1 km^2 et plus de superficie) ont été localisés au cours des dernières années. La superficie globale occupée atteint 4649 km^2, dont 41% appartient à la seule région de l'Outaouais. En fonction de la tenure, 43% de cette superficie est sur forêt publique, 48% sur petite forêt privée et 8% sur grande forêt privée. Plus de 80% des ravages ont moins de 5 km^2. On retrouve 143 ravages de 5 km^2 et plus, dont 17 qui excèdent 50 km^2. Globalement, l'ensemble des ravages occupent 6,5% de l'habitat potentiel du cerf.

ABSTRACT

A total of 834 wintering areas (over 1 km^2) have been located for Québec in recent years. An area of 4649 km^2 is occupied by deer, 41% belonging to Outaouais region. This area can be segregated as follows according to land ownership: 43% on public land, 48% on small private land and 8% on large private land. Over 80% of the yards have less than 5 km^2. There are 143 yards exceeding 5 km^2, 17 of those having more than 50 km^2. Wintering areas cover overall 6,5% of the deer range.

1. INTRODUCTION

Les ravages de cerfs ont été définis comme des habitats prioritaires par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Sarrazin, 1983). Afin de les délimiter, des inventaires aériens sont conduits périodiquement depuis 1966. Un budget annuel de 69 100 $ permet de couvrir l'aire de répartition du cerf sur une base quinquennale, 1987 représentant l'année 1 du programme en cours (Breton, 1986).

Ce rapport dresse le bilan de la répartition et de la superficie des ravages de cerfs au Québec à l'amorce du plan quinquennal. Il s'appuie sur les inventaires conduits de 1980 à 1986. Le dernier bilan complet remontait à 1979 (CIAO, 1981). L'instauration d'un nouveau régime forestier, qui inclut les ravages de cerfs dans la zone de conservation (Anonyme, 1986), la mise en place de la Fondation sur la faune du Québec et l'éventualité d'une législation sur les habitats nécessitaient une mise à jour des informations disponibles.

2. MÉTHODE

Les inventaires ont été réalisés en région par les Services de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (SAEF), selon les normes usuelles (Anon., 1984). Une cartographie de tous les ravages délimités de 1 km^2 et plus a été produite par chaque région sur carte 1:50 000, dans le cadre de la mise sur pied du fichier des habitats fauniques. Des ajouts ou corrections ont été apportés au fichier dans le cas des régions 02, 03 et 06, pour tenir compte des inventaires récents. Dans la région 07, le ravage de Venosta-Ladysmith a été scindé en deux parties, d'après les délimitations de 1985 et 1987. Enfin, les informations pour la région 08 proviennent de Lachapelle et Daigle (1983) et non du fichier des habitats.

La superficie ($\pm$ 0,01 km^2) de chaque ravage a été mesurée à l'aide de points cotés. Les cartes de tenure (1:50 000) du ministère de l'Énergie et des Ressources ont permis de stratifier la superficie selon le mode de propriété: forêt publique, petite forêt privée (moins de 800 ha) et grande forêt privée (800 ha et plus). Nous avons également déterminé la zone de chasse à laquelle chacun appartenait.

Toutes les compilations ont été réalisées sur micro-ordinateur de type XT, à l'aide du logiciel SPSS/PC+. Le fichier initial, construit en DBase 3+, contenait les informations suivantes pour chaque ravage: région administrative, numéro du ravage, zone de chasse, superficie en forêt publique, superficie en petite forêt privée et superficie en grande forêt privée.

Tableau 1. Répartition et superficie des ravages de cerfs par région administrative, selon la tenure.

Région	Nombre de ravages				Superficie (km^2)			
	Forêt publique	Petite forêt privée	Grande forêt privée	Total	Forêt publique	Petite forêt privée	Grande forêt privée	Total
01	196	28	4	203	809	43	8	860
02	5	0	0	5	10	0	0	10
03	24	47	7	67	173	112	124	409
04	3	11	3	11	3	43	16	61
05	26	201	23	210	40	549	71	660
06	36	64	6	77	177	515	3	695
07	170	172	22	247	751	970	167	1888
08	8	7	0	14	48	18	0	66
Total	468	530	65	834	2011	2250	388	4649

3. RÉSULTATS

Pour l'ensemble du Québec (à l'exclusion d'Anticosti où le programme ne s'applique pas), un total de 834 ravages ont été localisés (tableau 1). Les régions 07, 05 et 01 sont les plus importantes en terme de nombre. Globalement, 468 ravages appartiennent au moins en partie à la forêt publique et 544 touchent à la petite propriété privée.

La superficie globale occupée par les ravages atteint 4649 km^2 (tableau 1, figure 1). Selon cette base, la répartition régionale diffère de la précédente: la région 07 possède à elle seule 41% des surfaces en ravages (1888 km^2). La région 01 vient en seconde place (860 km^2) alors que les régions 03, 05 et 06 forment un troisième groupe avec chacune entre 400 et 700 km^2.

En fonction de la tenure, 43% de la superficie des ravages est sur forêt publique, 48% sur petite forêt privée et 8% sur grande forêt privée. Dans la région 01, la majorité des ravages appartient aux terres publiques alors que la situation inverse prévaut dans la région 05.

Plus de 80% des ravages sont inférieurs à 5 km^2 (tableau 2). On retrouve 143 ravages de 5 km^2 et plus, dont 17 qui excèdent 50 km^2. Les plus importants sont les suivants:

Régions	Nom	Superficie (km^2)
01	Lac Témiscouata	89
	Lac des Baies	74
03	Armstrong	73
	Saint-Gédéon	62
	Grande Rivière	62
	Armagh	60
06	La Macaza	155
	Covey-Hill	58
07	Trente-et-un Milles	234
	Ladysmith	163

Régions	Nom	Superficie (km^2)
07	Venosta	150
	Notre-Dame-de-la-Paix	149
	Mont Sainte-Marie	133
	Davidson	80
	Notre-Dame-du-Laus	61
	Lac David	56
	Duhamel	53

Nous évaluons à près de 66 000 km^2 la superficie d'habitat potentiel pour le cerf au Québec. Calculée uniquement à partir des zones où est autorisée une chasse à l'arme à feu, cette superficie exclut les portions du territoire où le cerf n'est pas présent, les milieux urbains, les terres agricoles, les plans d'eau ainsi que les parcs et les réserves. Globalement, les ravages occupent 6,5% de l'habitat potentiel (tableau 3). Cette proportion atteint 18% dans la zone 10. Elle demeure cependant inférieure à 5% dans la majorité des zones.

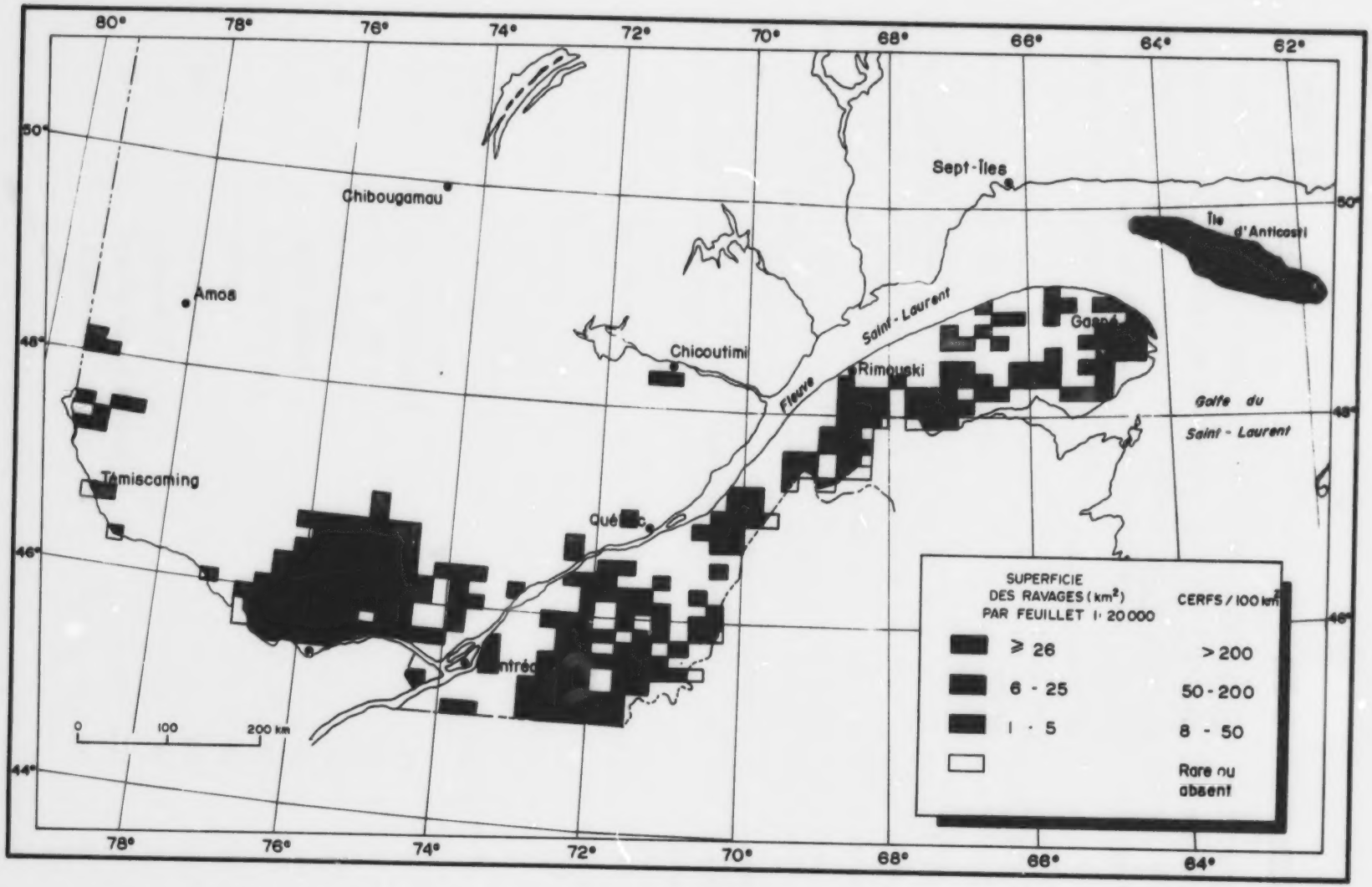

Figure 1. Superficie occupée par les ravages et densité de cerfs par feuillet 1:20 000.

Tableau 2. Répartition des ravages de cerfs par région administrative, selon la tenure et la classe de superficie.

Région	Forêt publique		Forêt privée		Total	
	Moins de 5 km^2	5 km^2 et plus	Moins de 5 km^2	5 km^2 et plus	Moins de 5 km^2	5 km^2 et plus
01	164	32	29	2	169	34
02	4	1	0	0	4	1
03	19	5	45	6	59	8
04	3	0	7	4	7	4
05	25	1	183	23	184	26
06	28	8	48	16	57	20
07	143	27	143	31	201	46
08	5	3	6	1	10	4
Total	391	77	461	83	691	143

Tableau 3. Répartition et superficie des ravages de cerfs pour les principales zones de chasse.

Zone	Habitat potentiel[a] (km^2)	Ravages de cerfs		
		Superficie (km^2)	% de l'habitat potentiel	Nombre
1	19 043	352	1,8	111
2	11 950	570	4,8	93
3	5 800	275	4,7	59
4[b]	5 047	168	3,3	20
5[b]	3 902	332	8,5	98
6[b]	-	174	-	66
9	4 500	154	3,4	13
10	10 710	1 933	18,0	264
11	3 034	293	9,7	20
Total	65 733	4 251	6,5	744

[a] Superficie de la zone à l'exclusion des blocs mercator de 100 km^2 où le cerf est absent, moins les milieux urbains, les terres agricoles, les plans d'eau ainsi que les parcs et les réserves. Cette compilation provient des SAEF.

[b] Délimitation de 1985. Ces zones ont été modifiées en 1986.

4. DISCUSSION

Le bilan de 1979 indiquait la présence de 369 ravages de 1 km^2 et plus, lesquels occupaient une superficie totale de 2 400 km^2 (CIAO, 1981). Au cours des dernières années, le nombre de ravages et la superficie occupée ont donc doublé. Ceci illustre de façon éloquente la remontée importante des populations de cerfs.

Protéger et mettre en valeur plus de 800 ravages représentent une tâche énorme. Sur forêt publique, la majorité d'entre eux, soit ceux inférieurs à 5 km^2, feront l'objet de prescriptions générales concernant l'exploitation forestière (Germain et al., 1986). Des plans d'intervention devront cependant être réalisés et appliqués pour ceux qui occupent 5 km^2 et plus, soit 77 sur forêt publique. L'adoption éventuelle d'une loi sur les habitats fauniques permettra d'agir également sur forêt privée. La protection et la mise en valeur des ravages de cerfs constituent donc le défi de taille des prochaines années, tant pour le Ministère, la Fondation sur la faune du Québec et les nombreux intervenants impliqués.

5. REMERCIEMENTS

Ce bilan a été rendu possible d'abord grâce au travail du personnel des SAEF, responsable des inventaires. Les compilations ont été réalisées par Paul Beaulé et Bruno Picard. Merci également à Jacinthe Bouchard pour le dessin de la figure. Gaston Germain et Laurier Breton ont aimablement révisé le manuscrit.

6. RÉFÉRENCES

ANONYME. 1984. Inventaire des ravages de cerfs de Virginie. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Dir. faune terr., Norme 84-03. 10 p.

ANONYME. 1986. Modalité d'intervention en milieu forestier. Qué., Min. Énergie & Ressources. 75 p.

BRETON, L. 1986. Compte rendu des inventaires aériens du cerf de Virginie - Hiver 1986. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Dir. faune terr., Rap. dact. 14 p.

COMITÉ DES INVENTAIRES AÉRIENS DES ONGULÉS. 1981. Synthèse des inventaires aériens des ongulés. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Dir. gén. faune, Rap. dact. 41 p.

GERMAIN, G., C. PICHETTE et F. POTVIN. 1986. Guide d'aménagement des ravages de cerfs de Virginie. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Dir. gén. faune, Rap. dact. 70 p.

LACHAPELLE, A., et C. DAIGLE. 1983. Inventaire aérien du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) en Abitibi-Témiscamingue, réalisé durant l'hiver 1983 et mise au point d'une méthode de suivi des populations entre deux inventaires. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Rég. 08, Serv. aménag. expl. faune, Rap. dact. 21 p.

SARRAZIN, R., éd. 1983. La protection des habitats fauniques au Québec. Qué., Min. Loisir Chasse & Pêche, Dir. gén. faune. 250 p. + annexes.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
**Direction de la gestion
des espèces et des habitats**

SP 1511-10-87